

Une année profondément affectée par la crise sanitaire

Succédant à trois années dynamiques, l'année 2020 restera marquée par le grand coup d'arrêt porté à l'économie régionale. De confinements en couvre-feux en passant par la fermeture de certains établissements, tous les secteurs et tous les acteurs économiques ont été touchés par la pandémie de Covid-19, à des degrés divers toutefois. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi salarié baisse de 1,7 % et, dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de 6,1 %. Le secteur du tourisme, particulièrement présent dans la région, est durement touché, plus fortement dans les hôtels que dans les campings. Très impacté par la limitation des déplacements, le secteur des transports souffre avec une chute de 68,5 % du trafic aérien, exprimé en nombre de passagers transportés, et une baisse générale du nombre de véhicules neufs vendus. La construction est également concernée par la baisse de l'activité, seul l'emploi du secteur résiste et termine en hausse (+ 2,1 %). Enfin, l'évolution du nombre de créations d'entreprises surprend, battant un nouveau record en dépit des circonstances sanitaires si particulières.

L'emploi décroche : - 1,7 %

Après avoir connu une période faste sur les huit dernières années, l'emploi salarié décroche suite à la crise sanitaire et aux confinements successifs. Fin 2020, la région compte 3 011 000 salariés, soit 52 000 de moins qu'il y a un an et une baisse de 1,7 %, supérieure à celle du niveau national (- 1,1 %). Les effets de la crise sanitaire se font particulièrement ressentir dans le secteur tertiaire marchand (- 4,0 %) ainsi que dans l'industrie (- 1,6 %). Le secteur tertiaire non marchand (+ 1,0 %) et la construction (+ 2,1 %) parviennent à rester dans le vert. Enfin, l'emploi intérimaire chute de manière inédite lors du premier confinement, mais se redresse par la suite.

Demandeurs d'emploi (cat. A, B et C) en hausse : + 6,1 %

Fin 2020, en dépit des reprises d'emploi et du renforcement de l'activité partielle pour limiter les effets de la crise sanitaire, le nombre de demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues, enregistre une hausse de 6,1 %. Elle est plus conséquente pour les personnes inscrites en catégorie A, sans activité et inscrites à Pôle emploi (+ 9,8 % sur

un an). L'accroissement est nettement plus modéré pour les personnes cumulant activité réduite et recherche d'emploi (+ 0,7 %). L'année est marquée par des mouvements conséquents de va-et-vient entre les catégories de demandeurs d'emploi, liés aux contraintes imposées par les confinements successifs. Malgré la hausse du nombre de demandeurs d'emploi, le taux de chômage régional au sens du Bureau International du Travail (BIT) reste stable à 7,0 % de la population active, en deçà du taux national (8,0 %, en légère baisse de 0,1 point). Cette évolution en trompe-l'œil tient à la définition du taux de chômage : les personnes définies comme chômeuses au sens du BIT doivent mener une recherche active d'emploi. Or, celle-ci a été fortement limitée en 2020 par les périodes de confinement, faisant sortir certains demandeurs d'emploi des statistiques du taux de chômage au sens du BIT.

Créations d'entreprises plus élevées qu'en 2019 : + 3,2 %

Malgré une situation de l'emploi plus que morose, les créations d'entreprises continuent de croître dans la région. Le niveau atteint dépasse celui de 2019, qui était déjà une année record. En 2020, 103 500 entreprises ont été créées en Auvergne-Rhône-Alpes, en hausse de 3,2 %, un taux toutefois en retrait par rapport à celui des années précédentes. Le premier semestre, particulièrement morose, subit de plein fouet le choc du premier confinement. Mais le nombre de créations repart et grimpe en flèche au troisième trimestre. Le deuxième confinement de novembre-décembre n'a eu que des effets limités, avec une légère baisse au quatrième trimestre. Les créations sous le statut de microentrepreneur portent l'essentiel de la croissance régionale (+ 6,0 %), tandis que les créations sous forme sociétale se maintiennent. En revanche, les créations d'entreprises individuelles fléchissent (- 7,4 %). Effet indirect de la crise sanitaire, les défaillances d'entreprises sont en chute libre (- 43 % par rapport à 2019). Cette baisse est la conséquence de deux facteurs qui se combinent. Lors du premier confinement, les tribunaux de commerce ont dû reporter leurs jugements. Puis, le déploiement massif des aides de l'État destinées aux entreprises en difficulté a réduit de fait les procédures de redressement judiciaire.

Construction : tous les indicateurs en baisse, sauf l'emploi (+ 2,1 %)

Dans le secteur de la construction, les indicateurs affichent un fort repli en 2020. Les mises en chantier de logements, avec 49 300 logements commencés, sont en recul de 3,9 % par rapport à l'année 2019. De même, les autorisations à la construction décrochent (- 13,6 %) pour atteindre un cumul de 55 200 logements sur l'année. En termes de commercialisation, 14 240 maisons et appartements neufs sont réservés, en recul de 23 % par rapport à 2019. La construction de locaux est également orientée à la baisse et les activités d'entretien-rénovation du Bâtiment voient leur niveau d'activité reculer et les carnets de commandes des travaux publics se réduire. Dans ce climat morose, l'emploi salarié de la construction progresse néanmoins (+ 2,1 %), même si l'intérim décroît en fin d'année.

Transports : baisse record du nombre de passagers transportés (- 68,5 %)

Dans le secteur des transports, le constat est identique, en lien avec la forte limitation des déplacements imposée par les confinements. Le nombre d'immatriculations de véhicules neufs enregistre une baisse importante, quel que soit le type de véhicules. Les ventes de véhicules particuliers neufs chutent de 23 %, celles de véhicules utilitaires légers de 14 %. Le trafic aérien fait partie des secteurs les plus touchés par la pandémie sanitaire mondiale et connaît une diminution historique du nombre de passagers transportés (- 68,5 % dans la région). Le bassin Rhône-Saône est le bassin français qui subit la plus forte contraction du transport fluvial de marchandises.

Agriculture : envolée des prix sur les fruits et légumes

La crise sanitaire et ses conséquences sur la vie économique ont également modifié les habitudes de consommation des ménages et perturbé la demande, nécessitant une grande réactivité de la part des acteurs de la chaîne alimentaire et plus particulièrement des producteurs du secteur agricole. L'année 2020 s'est révélée être chaude et sèche, pénalisant les rendements de plusieurs cultures. Les productions de vin, de lait, de bovins et de porcs subissent

les conséquences économiques de cette crise avec des effets disparates sur les prix. La filière fruits et légumes voit les prix de nombreuses productions s'envoler.

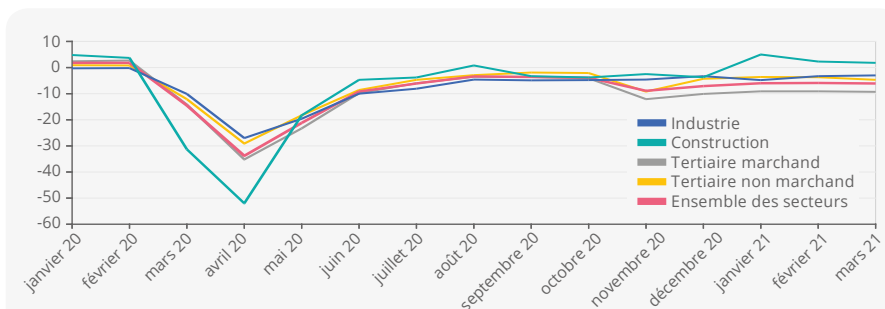
Énergie-climat : forte baisse de la pollution en période de confinement

Comme cité précédemment, l'année 2020 est une année chaude et ensoleillée ; elle connaît deux épisodes de canicule, en juillet et en août. La température maximale moyenne est ainsi la plus forte enregistrée depuis dix ans. Le mois de novembre, en particulier, est marqué par un déficit de précipitations, le plus important depuis 1978. La crise sanitaire fait chuter la pollution de l'air pendant les périodes de confinement et la consommation d'électricité connaît également une baisse de près de 6 %. La production d'électricité renouvelable, essentiellement liée à la production hydraulique dans la région, a en revanche progressé de 7 %.

Crédits : hausse record en 2020 (+ 10 %)

Poussée par la situation de crise sanitaire, la distribution des crédits a atteint des records, avec plus de 275 milliards d'euros d'encours, soit une hausse de près de 10 %, après + 6,0 % en 2019. La politique de soutien aux entreprises, destinée à atténuer les conséquences économiques de la crise, a eu pour effet une augmentation exceptionnelle

► 1. Évolution, par rapport à la même période de 2019, du volume d'heures rémunérées par secteur



Note : la comparaison se fait avec le même mois de 2019, ce qui occasionne une rupture en janvier 2021 (les mois de l'année 2020 sont comparés aux mêmes mois de 2019 (m-12) et les mois de 2021 sont comparés aux mêmes mois de 2019 (m-24)). Cette rupture est signalée par le trait vertical pointillé.
Source : DSN, traitements Insee – glissement en % – données mensuelles consultées au 28 mai 2021

des encours de crédits de trésorerie (+ 68 %). La progression des crédits à l'habitat reste effective quoique plus modérée que les années passées.

Deux autres marqueurs de la vie économique illustrent l'impact de la crise sanitaire dans notre région.

Nombre d'heures rémunérées : le volume d'heures rémunérées par les entreprises donne un aperçu du niveau d'activité dans la région. Ses fluctuations montrent de grandes différences sectorielles.

En mars 2021, le volume d'heures rémunérées se situe 6 % au-dessous du niveau de mars 2019 (- 9 % dans les services marchands, - 3 % dans l'industrie et + 2 % dans la construction).

Montant des transactions par carte bancaire : fortement en repli lors du premier confinement

En mars-avril 2020, de manière un peu moins marquée à l'automne, les transactions par carte bancaire font état d'un repli de la consommation bien moins sévère en toute fin d'année. En début d'année 2021, le niveau des transactions CB reste néanmoins 8 % au-dessous de la même période de 2019, avec de fortes fluctuations hebdomadaires. Toutefois, les informations nationales les plus récentes montrent une forte reprise de la consommation des ménages en mai 2021.

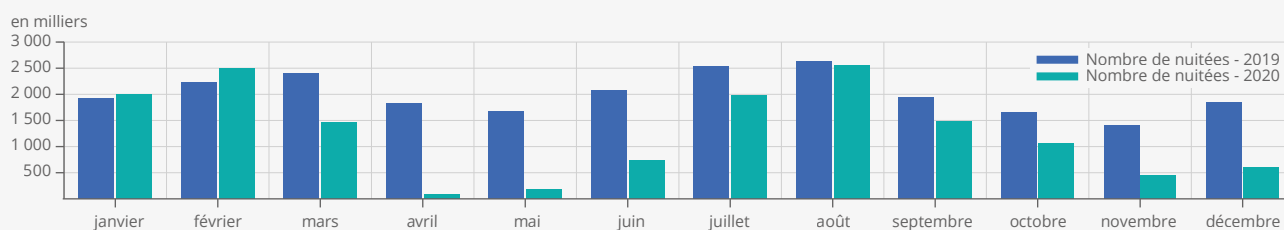
Auteur :

Thierry Geay, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

► Tourisme

Les impacts de la crise sanitaire en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020 ont été plus marqués dans les hôtels que dans les campings. Dans les hôtels de la région, la fréquentation se contracte fortement (- 38 %), s'établissant à seulement 15 millions de nuitées en 2020. L'année avait pourtant remarquablement bien débuté avec une fréquentation en très nette hausse en janvier et février (+ 12 % en février notamment). Sans surprise, c'est pendant les mois de confinement (de mars à mai et de novembre à décembre) que les baisses de fréquentation hôtelière ont été les plus importantes. En juin, une reprise timide avait été observée, suivie d'un mois de juillet en baisse limitée à - 22 % et d'un mois d'août presque équivalent à celui de 2019 (- 3 %). La baisse globale du nombre de nuitées au niveau régional (- 15 %) recouvre des situations extrêmement contrastées au 3^e trimestre 2020 : bilan très favorable en Ardèche dont la fréquentation progresse sensiblement (+ 6 % par rapport à 2019), relative stabilité dans le Cantal, la Haute-Loire et la Savoie et net recul pour les autres départements, particulièrement important dans l'Ain (- 29 %) et le Rhône (- 30 %). Sur la région et sur l'ensemble de l'année, les hôtels non classés ont sensiblement mieux résisté (- 27 % de fréquentation) que les hôtels classés (- 39 %).

► 2. Nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2019 et 2020 selon les mois



Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

La fréquentation des campings enregistre une baisse moins importante que celle des hôtels. En premier lieu, ce mode d'hébergement réalise le plus gros de sa saison sur le troisième trimestre, période la moins affectée par les restrictions liées à la crise sanitaire. Il est également probable que ce mode d'hébergement en plein-air se soit révélé plus rassurant pour les touristes. Enfin, contrairement aux hôtels, les campings n'ont pas été concernés par la baisse du tourisme d'affaires.

Au troisième trimestre, en Auvergne-Rhône-Alpes, la quasi-totalité des campings étaient ouverts et leur fréquentation a baissé d'environ 8 %, soit un recul moitié moindre que celui observé pour les hôtels sur cette période. La clientèle étrangère est moins venue cet été que d'ordinaire. Ils sont presque un tiers de moins à s'être déplacés dans les campings de la région, faisant place à une part plus importante de clientèle française (74 % en 2020 contre 66 % en 2019).

En 2020, la crise sanitaire a pesé lourdement sur l'activité économique mondiale

L'activité mondiale en 2020 a été avant tout déterminée par l'évolution de la pandémie de Covid-19 et par les mesures d'endiguement adoptées dans les différents pays. La Chine, où le confinement strict et la chute de l'activité ne se sont pas étendus au-delà du premier trimestre, a enregistré un PIB en croissance de 2,3 % en moyenne sur l'année. Les États-Unis – où l'épidémie s'est peu à peu intensifiée, entraînant la mise en place de restrictions locales – et le Japon – bien que relativement épargné – ont en revanche connu une chute du PIB de – 3,5 % et – 4,7 % respectivement. De même, et de façon plus marquée, le PIB a diminué de 6,7 % en moyenne dans la zone euro, laquelle a connu deux vagues épidémiques, au printemps et à l'automne, et instauré des restrictions nationales strictes. Dans la plupart des pays, la consommation des ménages a souffert des mesures limitant les déplacements et les opportunités de consommer ; la production des branches du commerce, des services de transport et de l'hébergement-restauration ont été particulièrement affectées.

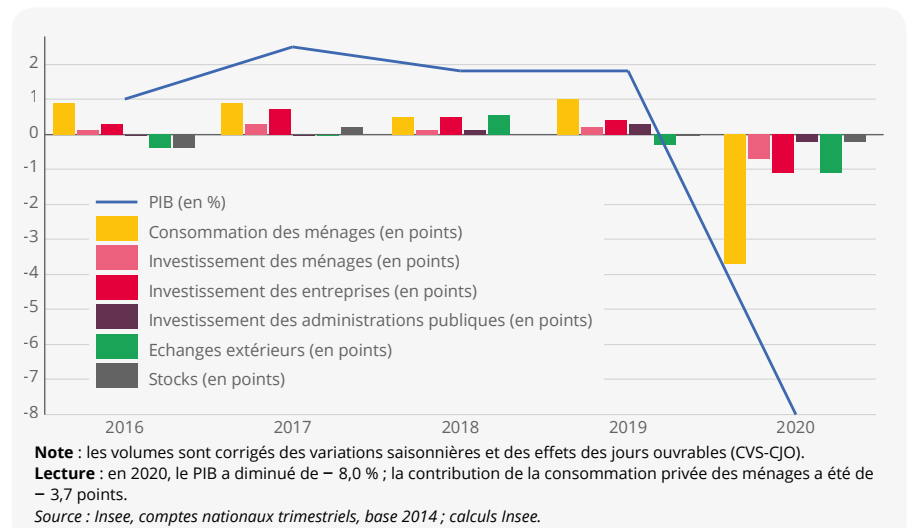
En France, l'activité en 2020 a davantage chuté que dans la moyenne de la zone euro

Après une croissance de 1,8 % en 2019, l'activité économique française a chuté fortement à – 8,0 % en 2020¹ ► **figure 1**. L'effet de la crise sanitaire a donc été du même ordre de grandeur qu'en Italie (– 8,9 %), nettement plus prononcé qu'en Allemagne (– 5,1 %) et un peu moins qu'au Royaume-Uni et en Espagne (respectivement – 9,8 % et – 10,8 %). Tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à cette chute. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages², de – 3,7 points : les mesures de restriction ont grandement limité les opportunités de consommer des ménages, avec – entre autres – la fermeture pendant plusieurs mois des magasins « non essentiels », des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. Bien que, de manière inhabituelle, la baisse de

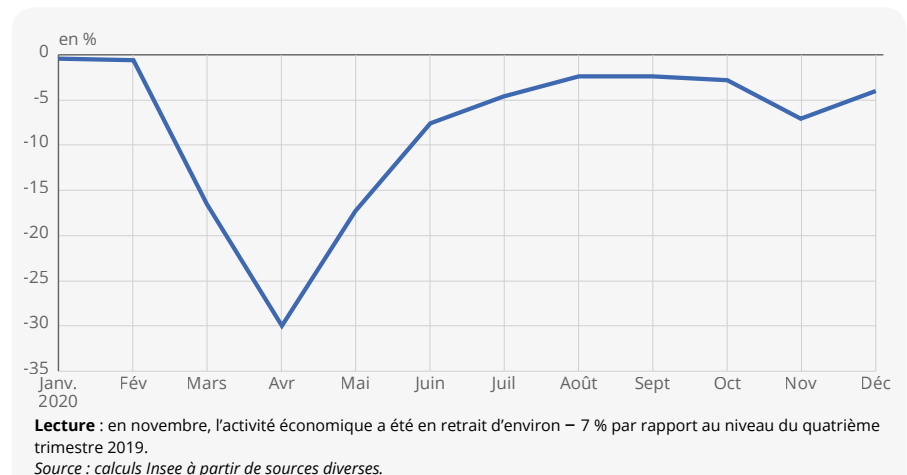
l'investissement n'ait guère été amplifiée par rapport à celle de l'activité, ce poste contribue à hauteur de – 2,1 points à la chute du PIB – l'investissement des entreprises contribuant plus que celui des ménages et que celui des administrations publiques. La contribution des échanges extérieurs suit, à – 1,1 point : les exportations ont en effet davantage

diminué que les importations, bien que les deux aient pâti de la situation économique dégradée de la France et de ses principaux partenaires (notamment européens). Cette forte baisse du PIB en moyenne sur l'année recouvre cependant de grandes disparités mensuelles, au gré de l'évolution de la pandémie et des mesures de restrictions ► **figure 2**. Le creux

► 1. Variations annuelles du PIB et contribution des principaux postes de la demande



► 2. Pertes d'activité mensuelles estimées, écart au quatrième trimestre 2019



1 Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.
 2 Contrairement à la crise de 2008-2009, où la contribution négative de l'investissement dominait.

d'activité le plus marqué s'est situé au mois d'avril, à environ - 30 % (en écart au niveau d'avant crise, à savoir le quatrième trimestre 2019) : il reflète la sévérité du confinement mis en place entre le 17 mars et le 11 mai au moment de la première vague épidémique (fermeture d'une partie de l'économie et interdiction de sortir du domicile hors motifs autorisés) mais aussi sa soudaineté, obligeant de nombreuses entreprises à réduire ou cesser leur activité du fait de l'absence de protocoles sanitaires ou de la difficulté à instaurer massivement le télétravail. Le rebond a cependant été particulièrement vif en mai et juin, l'activité se stabilisant entre août et octobre à près de - 3 % par rapport à son niveau d'avant crise. La résurgence de l'épidémie et le confinement instauré en novembre ont ensuite conduit à une nouvelle baisse de l'activité, mais d'ampleur bien moindre, celle-ci se situant ce mois-ci à - 7 % en écart à l'avant crise : les mesures mises en place entre le 30 octobre et le 15 décembre ont en effet été moins strictes, et les ménages et les entreprises se sont davantage adaptées à la situation sanitaire (protocoles sanitaires, télétravail).

L'impact de la pandémie a été contrasté suivant les différentes branches d'activité

En 2020, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage baissé que la consommation privée, avec néanmoins

des différences selon les branches ► **figure 3.** La chute de la valeur ajoutée a été la plus forte dans l'hébergement-restauration (- 42 %) – en lien avec les fermetures réglementaires et l'arrêt d'une grande partie du tourisme –, dans les matériels de transport (- 28 %) et les services de transport (- 23 %) – qui ont souffert de la baisse des déplacements nationaux et internationaux –, dans la construction (- 16 %) – qui a surtout été affectée pendant le premier confinement –, et dans les autres services aux ménages (- 23 %) – qui regroupent les activités culturelles et sportives. Au total, les contributions les plus fortes à la baisse totale de la valeur ajoutée sont celles de l'hébergement-restauration, des services de transport et – en raison de leur poids dans la valeur ajoutée et dans le sillage de la situation économique globalement dégradée – des services aux entreprises ; chacune à hauteur d'environ - 1 point.

Avec l'utilisation massive de l'activité partielle, l'emploi a beaucoup moins baissé que l'activité économique

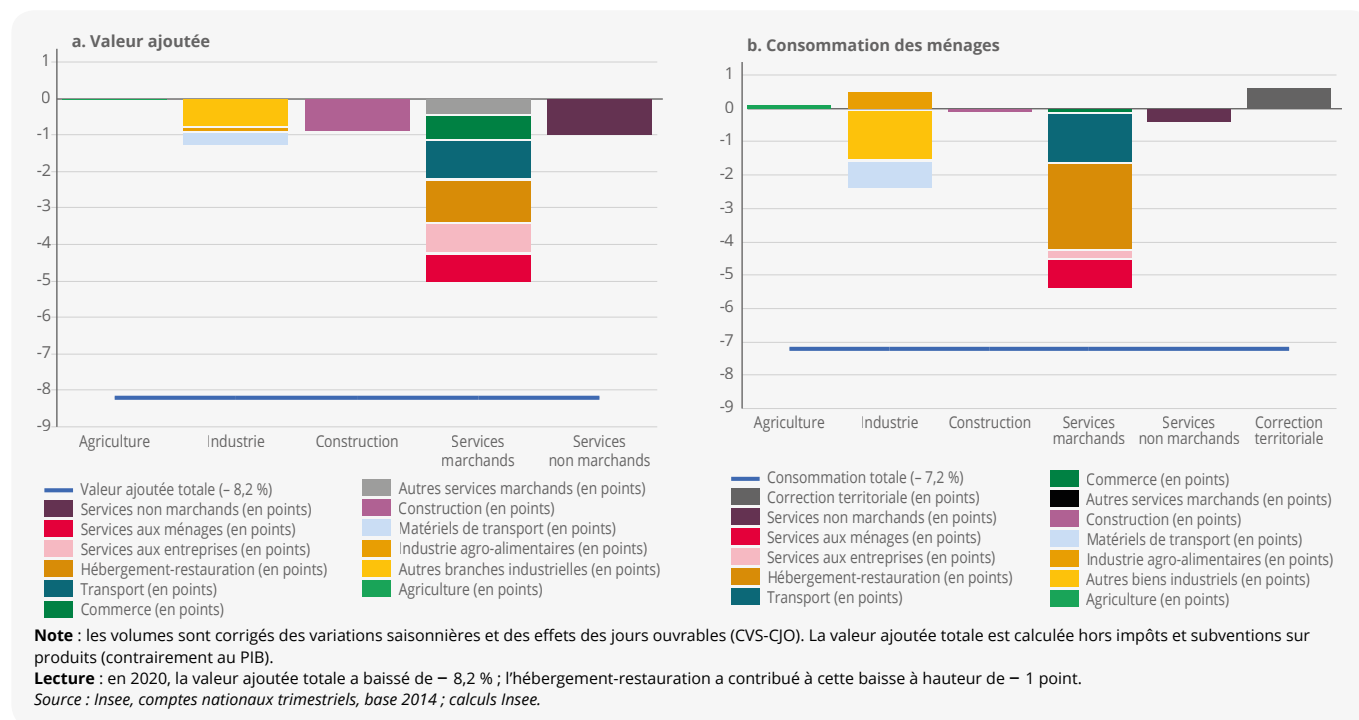
Après une accélération en 2019 (+ 266 100 emplois en fin d'année par rapport à la fin d'année 2018, après 171 500), l'emploi salarié privé a diminué en 2020 (- 332 300) : l'ampleur de la baisse a cependant été bien moindre (- 1,7 % par rapport à fin 2019) que pour l'activité économique. Le dispositif

d'activité partielle, considérablement renforcé dès le début de la crise sanitaire, a été massivement utilisé par les entreprises afin de conserver une grande partie de leurs salariés empêchés de travailler : en avril 2020, 8,4 millions de salariés ont ainsi été concernés³. Le taux de chômage a connu des mouvements contraires et atypiques en 2020 : le contexte des deux confinements a en effet rendu difficiles, voire impossibles, les démarches de recherche active d'emploi, affectant par conséquent la mesure du taux de chômage⁴. Ces effets « en trompe l'œil » expliquent la baisse du taux de chômage au deuxième trimestre et en partie la baisse survenue également au quatrième trimestre : le taux de chômage s'y est situé à 8 % de la population active, soit quasiment le même niveau qu'un an auparavant (après 8,1 % fin 2019).

En moyenne, le pouvoir d'achat des ménages et le taux de marge des entreprises ont été préservés, grâce aux mesures de soutien

Après une évolution particulièrement dynamique en 2019 (+ 3,4 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé plus modérément en 2020 (+ 1,0 %). D'une part, la masse salariale a diminué (- 4,1 %, conséquence des destructions d'emploi et de la mise au chômage partiel de nombreux salariés). C'est aussi le cas des revenus de la propriété

► 3. Variations annuelles et contribution des branches



3 Situation sur le marché du travail au 26 avril 2020, Dares.

4 Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

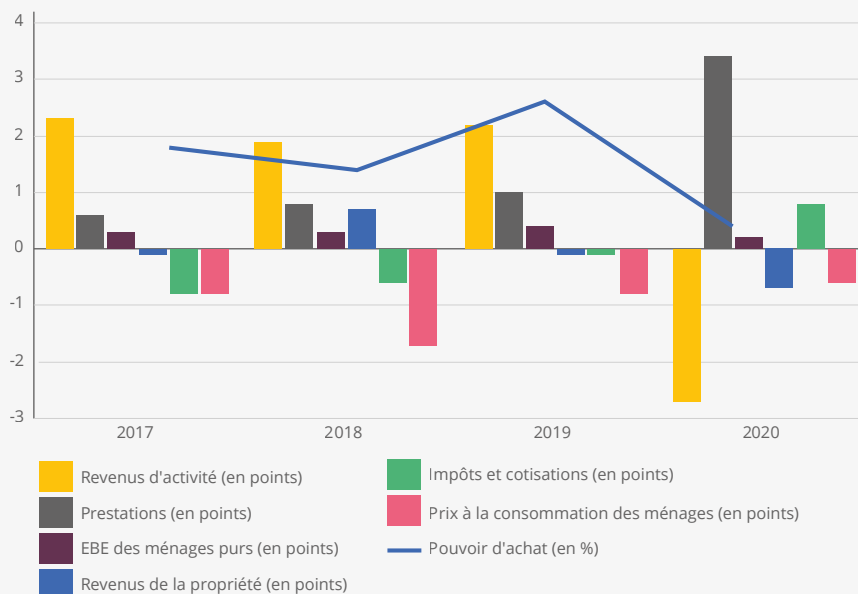
(- 12,6 %) – reflétant en particulier le recul des dividendes versés. Cependant, les dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de solidarité), ainsi que les stabilisateurs automatiques (assurance chômage, RSA, impôts) ont permis au revenu des ménages de globalement résister. Les prestations sociales ont ainsi augmenté de 9,5 %, tandis que les impôts sur le revenu et le patrimoine ont diminué à - 3,6 %. Le fonds de solidarité a notamment limité la baisse de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels (- 0,6 %). Par ailleurs, le déflateur de la consommation des ménages a ralenti avec l'inflation en 2020, à + 0,6 % après + 0,8 %. Finalement, le pouvoir d'achat a fortement ralenti à 0,4 %, après 2,6 % ► **figure 4** ; tandis que le pouvoir d'achat par unité de consommation s'est maintenu (0,0 %).

Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a chuté de 8,5 %. Le taux de marge a certes baissé lui aussi, mais dans une moindre mesure, à 31,7 % (après 33,4 % en 2019), soutenu par les dispositifs de soutien mentionnés précédemment (fonds de solidarité notamment et chômage partiel). Il revient ainsi à un niveau proche de celui observé entre 2015 et 2018, après avoir temporairement augmenté en 2019 sous l'effet principalement de l'enregistrement du CICE. ●

Autrice :

Aliette Cheptitski, Insee

► 4. Variations annuelles et contributions du pouvoir d'achat



Note : les données sont corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).
Lecture : en 2020, le pouvoir d'achat des ménages a ralenti à 0,4 % ; les revenus d'activités ont contribué à hauteur de près de - 3 points.
Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.